

# Alternants chez Schneider : Saisissez les opportunités !

5 mai 2026

Au 31 décembre 2025 vous étiez **910** avec le statut d'alternant chez Schneider dont **590** ont rejoint le groupe courant 2025.

Votre statut vous donne accès à de nombreux avantages, il peut vous permettre de constituer une épargne et devenir un tremplin pour le futur, **alors dès maintenant saisissez les opportunités !**

MAI 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	SUN
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**Jusqu'au 11 mai à 17 heures, je peux me constituer un capital grâce au PEG !**

**Vous n'êtes que 40% à bénéficier de cet avantage.**

Si vous avez été présents en **2025**, vous bénéficiez de l'intéressement/participation du groupe soit 1535 €. En le plaçant, vous pouvez récupérer **1252 €** d'abondement, vous pouvez également faire un versement volontaire pour atteindre les 1800 €.

Tous les alternants arrivés avant le **11/02/2026** (qui ne bénéficient pas de l'intéressement 2025) peuvent également faire un versement volontaire pour obtenir un abondement jusqu'à 1800 €.

Vous pourrez débloquer les sommes placées dès que vous quitterez l'entreprise...ou bien sûr les conserver.

JUIN 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	SUN
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

**A partir du 4 mai et jusqu'au 3 juin, je peux placer de l'argent sur le PERECO et récupérer 800€ d'abondement !**

Cet argent épargné sera disponible à votre retraite uniquement, mais il existe quelques cas de débloquages anticipés, notamment pour l'achat de votre résidence principale.

**C'est bientôt la fin de mon alternance ! Quelles sont mes perspectives ?**

Vous êtes seulement **66%** à demander la prime de réussite au diplôme !

Ne l'oubliez pas elle représente **3 %** de votre rémunération perçue sur la période de l'alternance.

Après votre alternance vous pouvez :

- **Postuler chez Schneider** : 131 alternants ont été embauchés en 2025 soit un sur quatre.
- **Postuler pour un VIE** pour développer vos compétences à l'étranger



**Et pour ceux d'entre vous qui «jouent les prolongations ...» ou les nouveaux arrivants :**

- Vérifiez vos droits pour les aides au logement (double résidence...)
- Vérifiez vos droits au remboursement des frais de déplacement...
- Vérifiez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour l'apprentissage d'une langue étrangère...

**Mettez tout sous contrôle !**

Consultez le guide des Alternants et de leurs Tuteurs édité par la **CFTC** ou contactez vos représentants

**cftc** Le Guide des Alternants  
et de leurs Tuteurs  
2024-2026



Vos représentants CFTC :

**Sylvie RESTANI**

**Xavier MERLINI**

**François SOENEN**

**Ludovic LAMBERT**

[www.cftc-schneider.com](http://www.cftc-schneider.com)

